



Règlement – Championnat Rapide Jeunes de l'Isère

Article 1 : Organisation

Le Comité Départemental du Jeu d'Échecs de l'Isère organise, pour la saison 2026/2027, le Championnat Rapide Jeunes de l'Isère. Ce tournoi n'est pas doté, ni en prix, ni en récompense ; il a pour vocation de qualifier dix jeunes pour la phase finale des rapides jeunes organisée par la ligue ARA.

Il est ouvert aux jeunes licenciés, de U8 à U16.

Ce tournoi aura lieu le samedi 14 novembre 2026, Salle Chartreuse, chemin d'Orgeoise à Coublevie.

Il est homologué pour le classement rapide FIDE de décembre.

L'inscription (1€) est faite de façon globale par les clubs auprès de Françoise Ringot, fringot@orange.fr et le paiement par virement sur le compte du CDJE38.

Article 2 : Système d'appariements et cadence

Nombre de rondes : 7

La cadence de jeu est de 15 min + 5s/coup.

La 1ère ronde aura lieu à 13 heures 30.

Les règles du jeu seront celles de la FIDE (Rapide) et les appariements se feront au système suisse avec le logiciels Sharly Chess (dernière version).

Aucune protection de club ou de famille.

Départage : Buchholz tronqué, Buchholz et performance.

Article 3 : Classement et qualification

A l'issue de ce tournoi un classement général sera effectué ; le premier et la première de chaque catégorie, U8 à U16, seront qualifiés pour la phase finale, organisée par la ligue ARA.

Si l'un de ces 10 joueurs ne souhaite pas participer à la phase finale, le CDJE étudiera un éventuel repêchage du suivant dans la catégorie concernée.

Remarque : Les 10 meilleurs joueurs ou joueuses au classement final du Circuit Jeunes de parties rapides de l'Isère seront également qualifiés pour la phase finale, organisée par la ligue ARA.